

## Communiqué

### **La Municipalité de St-Anaclet aide ses citoyens à tester le radon dans leur résidence**

**Saint-Anaclet-de-Lessard, 26 octobre 2020.** *À l'occasion du mois de la sensibilisation au cancer du poumon, la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard offre à ses citoyens une aide financière pour l'achat de dosimètres pour tester la concentration de radon dans les résidences.*

Novembre est le mois national de sensibilisation au cancer du poumon et l'exposition au radon constitue la deuxième cause de cancer du poumon après le tabagisme.

Le radon est un gaz radioactif qui s'infiltré dans les bâtiments, surtout par les fondations. Il peut s'accumuler et atteindre des concentrations représentant un risque pour la santé des habitants d'un bâtiment. Dans la région, il est connu que certains sols contiennent de fortes concentrations de radon. Il est important de souligner que puisque c'est un gaz qui n'a ni odeur, ni goût, ni couleur, il est impossible à détecter par nos sens.

Puisque novembre est aussi le mois de la sensibilisation au radon, le conseil municipal de Saint-Anaclet-de-Lessard met en place cette année une aide financière pour les résidents qui souhaitent faire l'achat d'un dosimètre au coût avantageux de 15 \$ pour mesurer le radon dans leur habitation. Une campagne de sensibilisation sera aussi déployée dans les différents médias afin de faire connaître les risques associés au radon et encourager les citoyens à protéger les habitants de leur foyer.

Dès le 2 novembre, les citoyens intéressés à réserver leur test de radon peuvent le faire en envoyant un courriel avec leur nom, adresse et numéro de téléphone à [municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca) ou en appelant le 418-723-2816, poste 100. Notez qu'un maximum de 50 tests est disponible.

-30-

Pour informations : Louise-Anne Belzile  
[municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca)  
418-723-2816